**C.C.A.S LE GUA – 17600**

**COMPTE -RENDU DU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**DU 27 DÉCEMBRE 2024**

**L’an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept décembre à neuf heures,** le conseil d’administration du CCAS, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président.

Présents : Monsieur BROUHARD Patrice, Maire – Madame PREVOST Béatrice – Madame JOUANNET Ghislaine - Madame MURARO Michèle – Madame MICHAUD-LAUTURE Corinne – Madame BERRUSSEAU Evelyne - Madame BROUHARD Chantal – Madame Béatrice ORTEGA – Madame Aline BIBILY

Nombre de membre en exercice : 9

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

A été nommée secrétaire de séance Madame Ghislaine JOUANNET

**Rappel de l’ordre du jour :**

**👉. Dons pour Mayotte**

**👉. Questions diverses**

**2024.12.04 – Aide accordée à Mayotte suite au cyclone Chido**

Suite au cyclone Chido qui a traversé l’île de Mayotte le 14 décembre dernier, Monsieur le Président a convoqué les membres du CCAS afin d’envoyer une aide financière aux secours déployés sur place.

Il rappelle qu’en 2023 une aide de 500€ avait été accordée par le CCAS au profit des communes sinistrées par un séisme survenu en Charente-Maritime.

Considérant que la situation comptable au jour du conseil présente un solde positif de 4 300€, il propose au conseil d’administration de consentir la somme de 1 000€ sous forme de don, à la Protection Civile qui est déjà présente dans la région sinistrée.

Le conseil adopte cette proposition à l’unanimité.

**Questions diverses** :

1. Monsieur le président dresse le bilan de la distribution des colis de Noël aux personnes âgées. Il explique que les incidents de livraison survenus cette année avec la société LAREDY (retard, non-conformité, absence de carte de vœux…) l’ont conduit à retenir le paiement de la facture en attendant un geste commercial de la part de la société concernée.

La distribution des colis a donc été réalisée par les bénévoles du CCAS en 2024. Ils soulignent un fonctionnement positif avec un bon retour des personnes bénéficiaires lors de la journée du 19 décembre dans la salle Mercier, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

1. Mme Evlyne Berusseau signale au conseil que lors de sa visite chez Mme Baillargeau, son fils qui était présent a tenu des propos malsains envers sa sœur. La fille de Mme Baillargeau est en effet handicapée et demeure chez ses parents. Mme Berusseau soupçonne des actes de maltraitance morale.

La police municipale sera chargée de surveiller plus attentivement ce foyer et de se rendre au domicile concerné afin de faire un signalement aux services sociaux si la situation l'exigeait.

1. Fort de la réussite de la distribution des colis de Noël, les membres du CCAS décident d’organiser un « café papote », une fois par trimestre afin de développer les moments de convivialité et de sociabilité entre habitants de la commune.
2. Monsieur le président informe le conseil que Monsieur Moreau a sollicité le CCAS afin d’organiser « la fête de la cagouille ». Un RDV avec le pétitionnaire sera organisé afin de prendre connaissance de ses attentes.
3. Monsieur le président informe les membres présents que les festivités de la « remontée de la Seudre » se tiendront au Gua en 2025. Il est d’ores et déjà prévu un RDV avec la responsable du projet afin d’établir les orientations de cette manifestation qui aura un impact conséquent sur le territoire. Il demande à ce que les associations et les bénévoles de la commune soient associés activement pour la réussite de ce projet.

Ayant fait le tour des questions la séance est levée à 11h30.

La secrétaire de séance, Le Président du CCAS,

Madame JOUANNET Ghsilaine Monsieur BROUHARD Patrice